



Urbanisme - Esprit Village à La Garenne-Colombes

<http://www.uev-lgc.com>

Association loi 1901

Bonjour,

L'Association URBANISME-ESPRIT VILLAGE A LA GARENNE (UEV-LGC) a été créée le 19 octobre 2009 dans le but de préserver le cadre de vie « Village » apprécié à La Garenne.

L'urbanisme n'est pas réservé à une élite, à des spécialistes, à des architectes mais il doit, bien au contraire, être l'affaire de tous les citoyens qui en seront les utilisateurs mais également les financeurs.

Afin d'être certain que les aménagements proposés répondent au plus près à leurs attentes, il est important que les citoyens soient impliqués et partagent leurs réflexions sur les différents projets touchant à l'urbanisme et donc à leur cadre de vie.

Les objectifs de l'association sont les suivants :

- Etre un outil de réflexion,
- Susciter le dialogue et les échanges entre les différents acteurs,
- Défendre les intérêts des garennois lorsque ceux-ci sont mis en cause par des projets non conformes à leurs aspirations.

Adhérer à l'UEV-LGC, c'est partager la vision de La Garenne définie dans ses statuts :

Cette association, indépendante de tout parti politique, a pour objet de :

- *Préserver le cadre de vie « village » des habitants de La Garenne Colombes,*
- *Promouvoir une évolution maîtrisée de l'urbanisme à La Garenne Colombes en évaluant les conséquences des projets sur l'habitat, le commerce, la circulation et l'environnement,*
- *Participer aux projets d'évolution notamment en ce qui concerne les équipements publics,*
- *Représenter les adhérents auprès de l'administration et des collectivités locales et territoriales.*

Adhérer à l'UEV-LGC, c'est accepter les moyens d'actions figurant dans ses statuts :

L'association pourra utiliser tout moyen d'action utile à la réalisation de son objet, et notamment :

- *La réalisation de publications imprimées ou électroniques,*
- *L'organisation de réunions, de conférences, d'événements ou de manifestations,*
- *Elle pourra également mener des actions en justice pour assurer la défense des intérêts patrimoniaux ou moraux des habitants.*

Plusieurs sujets ont été identifiés : le devenir des Champs Philippe, l'arrivée du T2 et les aménagements Boulevard National et Place de Belgique, le parking place de la Liberté, la médiathèque, le PLU, la réfection de la rue Voltaire, ...

Vos idées seront les bienvenues.

A bientôt en tant que membre de l'UEV-LGC.

L'équipe de l'UEV-LGC